

CITÉ DE DORVAL

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Conformément au règlement de démolition en vigueur, avis est donné que le comité d'étude de démolition d'immeubles siégera au centre communautaire Sarto-Desnoyers, salon A, situé au 1335, chemin du Bord-du-Lac - Lakeshore, Dorval, Québec, H9S 2E5, le lundi 10 février 2025, à 17 h pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition du bâtiment suivant :

720, boulevard Montréal-Toronto

Conformément audit règlement, toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis public ou de son affichage sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière de la Cité, à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.dorval.qc.ca ou par courrier à l'attention des Affaires juridiques et du greffe, hôtel de ville, 60, avenue Martin, Dorval, Québec, H9S 3R4 **au plus tard le 7 février 2025.**

DONNÉ À DORVAL, ce 28 janvier 2025.

Pour le comité de démolition

(Signé) Nathalie Hadida
Greffière